

Médico-social: 18 organisations réclament le dégel des crédits

Article 18/01/2019 [POLITIQUE NATIONALE](#)

Une vingtaine de fédérations, associations et syndicats du secteur médico-social, dont la FHF, la Fehap et le Synerpa, réclament le dégel des crédits 2018 destinés aux secteurs des personnes âgées et du handicap.

En début d'exercice 2018, 152 millions d'euros ont été gelés pour le secteur médico-social et 415 millions d'euros dans le champ sanitaire. Si les fédérations hospitalières ont obtenu la restitution de ces crédits-ci, ce n'est pas le cas du médico-social.

"Il est essentiel de rendre ces crédits", assurent les organisations (*liste ci-dessous*) dans un communiqué commun diffusé le 17 janvier, d'autant plus dans la perspective de la future loi dépendance, estiment-elles.

"L'absence de restitution de ces crédits dédiés aux personnes ayant besoin d'aide à l'autonomie ou porteuses de handicap serait en totale contradiction avec les annonces en grande pompe du plan autonomie-grand âge", remarquent-elles. "Elle serait également totalement contraire à l'esprit de la loi de 2005 qui vise à sanctuariser et à dédier ces crédits."

Les organisations précisent dans leur communiqué avoir écrit à la ministre des solidarités et de la santé, Agnès Buzyn, et à la secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées, Sophie Cluzel, le 14 décembre 2018, pour leur demander ce dégel. Elles regrettent de ne pas avoir obtenu de réponse.

"A l'heure de la concertation sur le grand âge et l'autonomie, et en tenant compte de la place majeure des établissements et services sociaux et médico-sociaux dans le parcours de santé de la population française, il est temps de stopper ces ponctions, récurrentes depuis des années", insistent-elles.

"Ces crédits font cruellement défaut pour aider à la modernisation, à l'investissement dans de nouveaux outils et organisations, notamment la télémédecine, à la formation des équipes. Ils devraient permettre d'améliorer les prises en charge du grand âge, du handicap, au lieu de servir à éponger le dépassement d'autres secteurs", appuient-elles.

Les organisations demandent que ce gel "soit restitué en intégralité" et souhaitent "également reposer la question d'un niveau de gel annuel qui conduit chaque année dans les faits à amputer de 100 à 200 millions le montant des crédits votés par le Parlement" au détriment du secteur médico-social.

Les organisations signataires

- Adessadomicile
- Association des directeurs au service des personnes âgées (AD-PA)
- Confédération française pour la promotion sociale des aveugles et amblyopes (CFPSAA)
- Fédération des aveugles de France
- Fédération hospitalière de France (FHF)
- Fédération nationale des associations de directeurs d'établissements et services pour personnes âgées (Fnadepa)
- Fédération nationale avenir et qualité de vie des personnes âgées (Fnaqpa)
- Fédération nationale des associations de retraités (Fnar)
- Mutualité française
- Syndicat national de gérontologie clinique (SNGC)
- Syndicat national des établissements et résidences privées pour personnes âgées (Synerpa)
- Trisomie 21 France
- Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles (UNA)
- Union nationale interfédérale des oeuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux (Uniopss)
- Fédération nationale des associations de l'aide familiale populaire-Confédération syndicale des familles (Fnaafp-CSF)
- Association des accidentés de la vie (Fnath)
- Fédération des associations des retraites de l'artisanat et du commerce de proximité (Fenarac)
- Union nationale de l'aide à domicile en milieu rural (ADMR)

vl/nc/cbe/nc

La Rédaction